

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil quatorze, le 10 juillet à 18 H 00, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la salle polyvalente de Saint Julien le Petit.

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 3 juillet 2014

Présents : CHADELAUD Michel, BAUDEMONT Dominique (pouvoir de CAMBOU Stéphane), BIDAUD Jean-Michel, CHABANAT Christine, CHAUVERGUE Laurence, DEVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre (pouvoir de SIMON Isabel), GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GERY Claude, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MERLIAUD Christian, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie (pouvoir de RAYNAUD Delphine), PONS Gérard (pouvoir de SIMON Philippe), POURCHET Pierre, ROGER Edouard, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles, VERGNE Didier.

Excusés : BODIN Pascal, CAMBOU Stéphane, MENUCELLI Thierry, PERDUCAT Daniel, RAYNAUD Delphine, SIMON Isabel.

Présents 26/ Votants 30

Déchetterie : agrandissement **Dossier maîtrise d'œuvre**

La Communauté de Communes des Portes de Vassivière possède une déchetterie au lieu dit « Ribières de Bussy ». Avec les nouvelles filières de recyclage, il est nécessaire de compléter les équipements actuels par :

- la construction d'un nouveau quai destiné à recevoir une benne pour la collecte des gravats
- l'aménagement d'une plate forme bétonnée pour recevoir une benne de collecte du réemploi
- l'agrandissement de la plate forme de collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEE)

Par une délibération du 12 décembre 2013, le Conseil Communautaire a confié la réalisation d'un avant projet dans le cadre de l'extension de la déchèterie à la société INFRALIM pour un montant de 2450€ HT.

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- **de confier au cabinet INFRALIM l'étude du projet définitif ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'établissement du dossier de consultation des entreprises.**

- **Autorise le Président à lancer la consultation des entreprises et signer le contrat.**

Pour copie conforme :
Le 21 juillet 2014
Le Président